

Missions de l'entraîneur national / sélectionneur jeunes

- Plan de Performance : sélectionne les joueurs, participe à l'ensemble du CDF, organise les visios et les groupes du PPF.
- Nomme les chefs de délégation de tous les déplacements, en concertation avec la DTN, organise le calendrier et la rotation des entraîneurs sur les sélections.
- Assure le suivi du PPF, du contrat de performance et de la mise en liste ministérielle, en concertation avec la DTN et en interface avec l'ANS.
- Conseille les référents régionaux en charge du HN et répond à leurs demandes.